

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski, tenue à la salle Ernest-Lepage, lundi le 3 avril 2017, à 19h30, sont présents :

M. Pierre M. Barre	M. Raymond Lavoie
M. Mario Riou	M. Eric Bérubé
Mme Jacqueline D'Astous	Mme Guylaine Gagnon

Tous conseillers membres du susdit Conseil formant quorum, **M. Wilfrid Lepage**, maire et **Mme Mylène Boucher**, directrice générale et secrétaire-trésorière sont également présents, ainsi que dix (10) citoyens.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après le mot d'ouverture, le maire débute la lecture de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-R-051 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

17-R-052 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017, tel que rédigé. Amendement au procès-verbal de janvier 2017 au point 9.1 Le conseil a constaté que la réponse à la question de l'ouverture du chemin privé n'avait pas été très claire et a pu avoir l'apparence d'un vote. Cependant, après rencontre ils ont décidé de ne pas ouvrir le chemin. A l'avenir, pour les votes, la question sera très claire et de cette façon tout quiproquo sera éliminé.

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

17-R-053 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes du mois d'avril 2017 au montant de 54 893,59\$

5. CORRESPONDANCE

5.1 DEMANDE DE CITOYEN - REMBOURSEMENT DE TAXES

17-R-055 Deux citoyens ont demandé le remboursement des taxes payées en trop pour des services de ramonage et d'ordures ménagères. Le remboursement, pour un total de 170.18 \$, va être effectué étant donné qu'ils ont payé pour un service qu'ils n'ont pas reçu.

17-R-056 5.2 RENOUVELLEMENT SERVICE RAMONAGE BSL

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement des services de ramonage à Cheminées BSL.

17-R-057 5.3 FABRIQUE DE SAINT-SIMON - DEMANDE CONTRIBUTION POUR L'ORGANISTE

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité, d'octroyer un montant de 200 \$ à la fabrique pour l'organiste.

5.4 RASSEMBLEMENT MOTO - 17 ET 18 JUIN 2017

17-R-058 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité, d'octroyer un montant de 50 \$ au comité de rassemblement de moto Saint-Simon et autoriser l'utilisation de la salle Ernest-Lepage ainsi que de la remise arrière.

5.5 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les conseillers avaient reçu le document à une autre réunion. Ils ont pris connaissance et n'ont aucun commentaire à faire.

5.6 RÈGLEMENT 239 SUR LES QUOTES-PARTS 2017

Les conseillers ont été avisés du montant des quotes-parts pour 2017.

5.7 DEMANDE D'AMENDEMENT AU CODE DES MUNICIPALITÉS POUR PARTICIPATION ÉLECTRONIQUE À DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES.

Avis informatif aux conseillers de la part de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine à l'effet qu'une résolution a été envoyée afin de faire amender le code des municipalités pour que ces dernières puissent faire des séances extraordinaires par participation électronique.

5.8 HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DANS LE JOURNAL INFO-DIMANCHE

17-R-059 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas participer à cet hommage étant donné les coûts engendrés. De plus, M. le Maire explique qu'auparavant, la MRC parrainait l'hommage aux bénévoles.

5.9 DEMANDE D'UNE RÉOLUTION POUR BCK POUR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS POUR LE MAINTIEN DE LA CARRIÈRE.

17-R-054 Une consultation par téléphone s'est tenue pour obtenir une résolution afin de pouvoir la faire parvenir chez BCK

6. **DIRECTION GÉNÉRALE**

6.1 ACHAT DE MICRO SANS FIL

Pour l'instant, il est résolu d'essayer avec le micro sans fil du groupe des 50 ans et + pour valider la pertinence de cette utilisation avant de faire des demandes de soumission pour l'achat.

6.2 ADHÉSION - ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

17-R-060 Il est proposé par M. Eric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale adhère à l'association au montant de 793 \$.

6.3 IMMATRICULATION SAAQ POUR VÉHICULES MUNICIPAUX

17-R-061 Il est proposé par M. Eric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de payer les immatriculations des véhicules municipaux au coût de 1 619,82 \$.

6.4 ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU PORTAIL QUÉBEC MUNICIPAL

17-R-062 Il est proposé par M. Eric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale adhère au portail.

6.5 DEMANDE DU CN - ACHAT D'UNE PORTION DE LA RUE DE L'ÉGLISE

17-R-063 Il est proposé par M. Eric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas payer pour l'achat de la rue de l'Église appartenant au CN.

7. **PROTECTION INCENDIE**

Une demande a été envoyée à Construction BCK inc. demandant de déplacer ses équipements car ceux-ci se trouvaient devant la prise d'eau sèche et cela pourrait nuire au bon fonctionnement du service incendie ainsi qu'à la sécurité des citoyens.

8. **AFFAIRES JURIDIQUES**

8.1 COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

17-R-068 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale effectue les démarches nécessaires pour être commissaire à l'assermentation, et ce, au coût de 75 \$.

8.2 AVIS DE MOTION - ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE

17-R-065 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de préparer l'avis de motion nécessaire pour le dossier de la cour de Rivière-du-Loup.

9. **TRAVAUX PUBLICS**

9.1 MINISTÈRE DES TRANSPORTS – TRAVAUX À EXÉCUTER

Suite à la demande du Ministère des transports à l'effet de restaurer certains ponts et ponceaux de la Municipalité, il a été déterminé de leur demander de faire les réparations sur les structures leur appartenant avant que nous fassions les réparations de surface.

9.2 AUGMENTATION DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL

17-R-066 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'augmentation de salaire de l'employé municipal à 22 \$/l'heure à la demande de celui-ci, étant donné la qualité de son travail.

9.3 BANQUE DE CANDIDATURES - RESPONSABLE DES TRAVAUX

17-R-067 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre une annonce par la poste aux citoyens de la Municipalité afin de pourvoir à une Banque de candidatures pour pouvoir combler rapidement le poste, si besoin est, durant l'été dû aux nombreux travaux prévus à la Municipalité.

10. **URBANISME**

10.1 REGLEMENT 132, ANNULATION 2016-02 – AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 132

Le point a été remis à une autre réunion étant donné l'absence de l'inspectrice des bâtiments et de l'environnement.

10.2 PLAINTÉ DE M. JEAN ROULEAU

Une réponse à la plainte du citoyen sera transmise par écrit avant la prochaine rencontre du conseil municipal.

11. ENVIRONNEMENT

17-R-064 11.1 Approbation de location de la salle Ernest-Lepage gratuite le 21 octobre 2016

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de produire une résolution à remettre à l'organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-St-Laurent pour leur dossier.

13. DÉVELOPPEMENT

13.1 APPEL DE PROJETS 2017 - FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

Ce point était à titre informatif pour les organismes en ayant besoin et il a été confirmé que les demandes de soutien aux projets des divers comités de Saint-Simon ont déjà été faites. Ils attendent des réponses en mai prochain.

14. FINANCES

14. VENTE POUR TAXES

Conformément à la directive de la MRC, la liste officielle a été publiée aux deux endroits de la Municipalité, soit sur le tableau extérieur du bureau municipal ainsi qu'à l'église.

14.2 REPRÉSENTANT - VENTE POUR TAXES

17-R-069

Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que M. le Maire soit le représentant responsable du dossier de vente pour taxes lors de l'encan qui se tiendra le 8 juin 2017 à 10h00, aux bureaux de la MRC des Basques.

15. VARIA

15.1 EXPERTISE MÉDICALE DE M. FERNAND D'ASTOUS

M. D'Astous nous a informé qu'il passerait une expertise à la mi-avril et devrait avoir les résultats afin de voir s'il peut ou non reprendre le travail d'employé municipal de la municipalité.

15.2 ENTRETIEN - DESCENTE DE BATEAU

La municipalité doit payer deux années (400\$/année) à M. Caron pour l'entretien de la descente de bateau. Ces paiements n'avaient pas été effectués.

17-R-070

Il a été proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement des sommes dues.

15.3 PLAN DE SIGNALISATION - COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

M. Christian Toupin fait la présentation sur le plan de signalisation.

15.4 EAU POTABLE

La fuite n'a pas encore été colmatée car l'endroit de la fuite n'a pas encore été ciblé dû à la quantité de neige restante. Cela rend les recherches plus ardues.

15.5 FOSSÉS À OUVRIR

Comme à toute les périodes de dégel printanier, deux endroits sont problématiques, soit en face du 40 rue de l'Église, et au niveau des eaux usées, près du 262 Route 132. Le

contracteur attitré effectuera les travaux pour éviter les débordements.

15.6 JOURNAL LE MATURIN

Les conseillers étaient divisés à l'effet d'octroyer ou non du financement pour le journal le Maturin, un vote a donc été tenu;

Pour : M. Pierre M. Barre, conseiller, Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, M. Raymond Lavoie, conseiller

Contre : M. Mario Riou, pro-maire, M. Éric Bérubé, conseiller, Mme Guylaine Gagnon, conseillère.

M. le Maire ne s'est pas prévalu de son droit de vote pour trancher donc aucune subvention ne sera accordée au journal le Maturin.

16. PÉRIODE DE QUESTION

Un citoyen demande si les enregistrements des réunions du conseil sont disponibles pour écoute. La réponse est oui.

Un citoyen fait mention que le procès-verbal du mois de février n'a pas encore été amendé.

Un citoyen a fait mention que les tuyaux d'égouts devraient être nettoyés. Discussion autour du bornage de la rue Gaudreau.

Un citoyen a fait mention des dangers des trains concernant le transport du pétrole.

Un citoyen a demandé s'il pouvait obtenir copie de documents. La réponse est oui.

Un citoyen fait mention des prises d'eau dans les lacs rue du Cap-à-l'Aigle.

17-R-071

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la réunion à 21h20.

Wilfrid Lepage, Président de l'assemblée

Mylène Boucher, directrice générale